

même que pour le remboursement à Radio-Canada des dépenses que fait cet organisme pour certains programmes concernant les services armés. Il y a aussi les frais des cours martiales et plusieurs autres choses.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Monsieur le président, combien de corps de musique à temps continu la marine a-t-elle?

M. PEARKES: Je crois qu'elle en a deux, si je ne me trompe?

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Les dépenses qui sont indiquées au bas de la page comprennent-elles les frais de transport de ces fanfares, pour l'aller et le retour, lors de leurs divers engagements?

M. ARMSTRONG: Non. Les frais de transport sont tous compris dans les frais de voyage et de transport et ne sont pas inclus ici.

M. BENIDICKSON: Monsieur le président, lorsqu'on nous donne les détails de certains postes particuliers, pourquoi des chefs de dépenses tels que la radiodiffusion sont-ils de nouveau mis dans un poste qui englobe tout? Cette façon de procéder ne nous éclaire pas du tout. Ainsi, par exemple, nous avons une rubrique qui se rapporte au matériel d'exposition, aux annonces, films, radio et étalage. Pourquoi un élément comme la radio doit-il être compris dans un poste qui englobe tout comme celui-là?

M. ARMSTRONG: C'est l'autorité centrale, c'est-à-dire le Conseil du Trésor, qui nous donne ses directives et c'est de lui que relève la préparation du Budget des dépenses. Nous suivons ses directives quand il s'agit de savoir dans quelles catégories doivent tomber les divers postes du ministère de la Défense nationale. Le poste précédent que vous venez de mentionner, c'est-à-dire le matériel d'exposition, les annonces, et ainsi de suite, ne comprend, en ce qui a trait au ministère de la Défense nationale, que les dépenses relatives à la publicité en vue du recrutement. Quant à la radio, à laquelle il est fait allusion ici, tout ce que nous avons ce sont des annonces aux postes locaux de radio, qui font partie des frais que nous consacrons au recrutement.

Le poste relatif à Radio-Canada est quelque chose de spécial par rapport aux autres services. Il comprend les rubans sonores et certains autres services radiophoniques intéressant les trois armes.

M. HALES: Puis-je demander quel budget vous avez consacré à Radio-Canada?

M. ARMSTRONG: Je n'ai pas ici le montant exact, mais je pourrais l'obtenir, monsieur Hales.

La marine lui consacre \$10,000.

Le PRÉSIDENT: Pouvons-nous passer maintenant à la page 320 qui a trait à la Réserve de la Marine royale du Canada? Je n'ai pas l'intention d'examiner ces postes un par un. Avez-vous des questions à poser relativement à la rubrique intitulée « Réserve de la Marine royale du Canada » qui paraît à la page 320?

M. McCLEAVE: La réduction de la solde et des indemnités est très considérable. Elle se chiffre à \$800,000. Quelle est votre ligne de conduite au sujet de la réduction en cause? S'agit-il d'une réduction des effectifs ou d'une réduction de la période d'entraînement?

M. PEARKES: Nous avons fait une revue des besoins de la réserve navale. Le rôle principal de cette dernière est de fournir un certain nombre d'officiers et de matelots aux établissements à terre et aux équipages de divers navires, dès